

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

5 octobre 2021 à 17 h 30

à la salle du conseil de l'Arrondissement des Rivières, 330, rue Chabot

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Questions découlant du procès-verbal
3. Approbation du procès-verbal
 - 3.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 28 septembre
4. Communications écrites au conseil
5. Première partie de la période d'intervention des membres du conseil
6. Première période de questions des citoyens
7. Propositions
 - 7.1 Gestion du territoire
 - 7.2 Loisirs, sports et vie communautaire
 - 7.2.1 Autorisation de l'ajustement au montant prévu de la compensation financière du Programme Vacances-Été 2021 pour l'organisme Loisirs Vanier pour un montant total de 11 908,78 \$ - LS2021-164
 - 7.2.2 Modification de la résolution CA2-2021-0031 relative au versement de subventions à quatre organismes dans le cadre du programme Estival-Ado 2021 pour un total de 61 831 \$ afin d'y soustraire un total de 15 165 \$ - LS2021-140
 - 7.3 Circulation et stationnement
 - 7.3.1 Ordonnance numéro O-350 concernant des modifications aux règles portant sur le stationnement sur le réseau local relativement à la rue Monseigneur-Plessis, quartier Vanier - District de Vanier-Duberge - TM2021-220
 - 7.4 Autre
8. Matières nécessitant une consultation publique
9. Matières prévues à l'ordre du jour supplémentaire
10. Avis de motion et projets de règlement
11. Adoption des règlements
 - 11.1 Adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à l'approbation d'un plan de construction sur les lots numéros 1 228 676, 1 228 681, 1 228 682 et 2 142 985 du cadastre du Québec*, R.C.A.2V.Q. 315 - District électoral de Vanier-Duberge - Quartier de Duberge-Les Saules - GT2021-311
 - 11.2 Adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21736Cc*, R.C.A.2V.Q. 310 (Halte-Bouffe Bouvier - 840, rue Bouvier - District de Neufchâtel-Lebourgneuf - Quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf) - GT2021-287
 - 11.3 Adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 22016Cb*, R.C.A.2V.Q. 316 (SM Sport - rue Jean-

12. Deuxième période de questions des citoyens
13. Deuxième partie de la période d'intervention des membres du conseil
14. Clôture

L'assistante-greffière
d'arrondissement

Karine Gingras-Royer

P.S. Veuillez prendre note que la prochaine séance ordinaire du conseil de l'Arrondissement des Rivières aura lieu le mercredi 24 novembre 2021, à 17 h 30, à la salle du conseil du bureau d'arrondissement, au 330, rue Chabot, Québec.